



# INFO Viti 49

Le bulletin technique viticole des vignerons d'Anjou Saumur,  
par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

## Sommaire

### ➔ Nos expérimentations

➔ **QUALISEVE 2 – Maladie du bois (2022-2025)**

➔ **PEPVITI BIO (2021-2025)**

➔ **COCOSOL (2020-2023)**

➔ **GOÛT DE SOURIS (2020-2023)**

➔ **ETUDE ANJOU ROUGE (2022-2023)**

### ➔ La vie des groupes

➔ **Groupes de progrès**

➔ **Collectif HVE**

➔ **Groupe DEPHY ECOPHYTO**

➔ **Groupe 30 000 ECOPHYTO**

➔ **Groupe 30 000 émergent - SOL**

### ➔ Les journées techniques

### ➔ Notre activité formation

### ➔ Statistiques de diffusion du bulletin Infoviti 49

### ➔ Vos contacts

## Le Mot du Président

Chers collègues,

Comme chaque fin d'année, l'équipe de l'ATV 49 vous envoie le dernier bulletin de la saison en faisant le bilan des actions engagées. C'est un bulletin toujours très lu.

Je reste persuadé que c'est en grande partie par la technique que nous trouverons les solutions aux problématiques et aux crises qui s'enchainent. Le vignoble d'Anjou Saumur se doit d'avoir un groupement technique performant. L'ATV 49, par la diffusion des bulletins de protection phytosanitaire a prouvé qu'elle peut nous aider à réduire voire supprimer l'utilisation des herbicides ou des intrants nécessaires à la lutte contre les maladies. Par la création et l'accompagnement des groupes de travail, l'ATV colle au terrain pour nous faire progresser sur des thèmes que nous, vignerons, choisissons de mettre en avant en fonction de nos affinités.

Les journées techniques et expérimentations mises en œuvre cette année nous amènent à trouver des solutions aux problèmes rencontrés. À ce propos, deux nouveaux programmes de R&D ont été déposés pour être lancés en 2024 afin d'optimiser les process de prospection de la flavescence dorée par les nouvelles technologies, sujet majeur... et le deuxième sur le pilotage de l'alimentation hydrique de la vigne, autre sujet majeur...

L'association organise et anime de nombreuses formations sur des thèmes variés afin de continuer à former salariés et chefs d'exploitation.

Cet édito est l'occasion pour moi de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de l'équipe et de remercier l'ensemble des techniciens pour l'investissement dont ils ont fait preuve au cours de ce millésime.

Merci à tous les partenaires qui s'entendent et permettent à l'ATV 49 de fonctionner dans de bonnes conditions : La Chambre d'agriculture Pays de Loire, Interloire et la Fédération Viticole d'Anjou-Saumur.

Enfin, je profite de ce petit mot pour remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration, tous vignerons, qui consacrent du temps pour faire émerger les sujets sur lesquels les techniciens doivent travailler.

Bonnes fêtes de fin d'année.


Frédéric Bodineau, président de l'ATV 49



Pour accéder directement à la partie que vous souhaitez lire,  
cliquez dessus dans le sommaire ci-dessous

## Nos expérimentations

### QUALISEVE 2 – Maladies du bois (2022-2025)

Financiers	Partenaire	Nombre de site et cépages	Thématique
	Chambre d'Agriculture des Pays-de-la-Loire  Cave Robert et Marcel	8 : Concourson-sur-Layon, Beaulieu-sur-Layon, Blaison-Gohier, Chalonnes-sur-Loire, Savennières, Souzay-Champigny, Passavant-sur-Layon, Turquant.	Influence de la qualité de la taille de la greffe et du choix du matériel végétal sur l'expression des maladies du bois

#### Résultats 2022-2023

##### Focus Taille Chablis (ou champenoise)

L'essai est en cours depuis 2019 et la taille de formation complète depuis 2020.

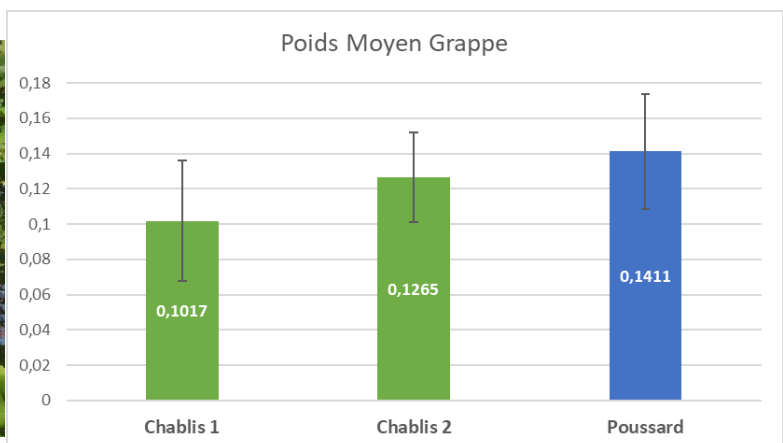
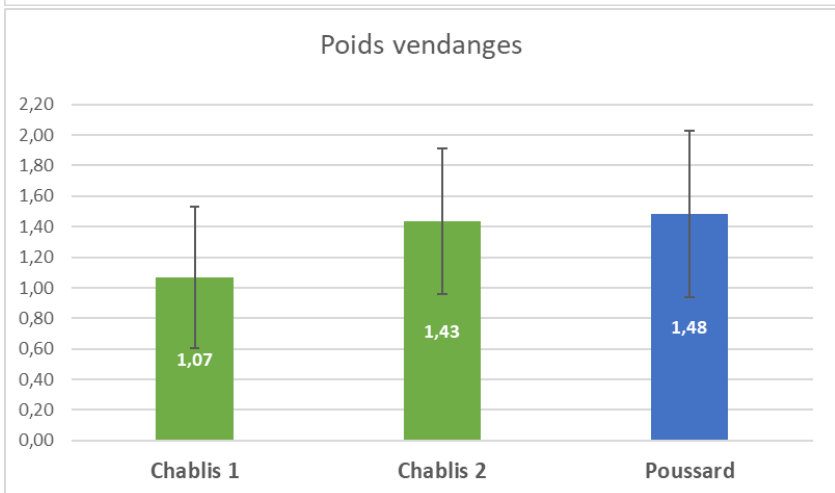
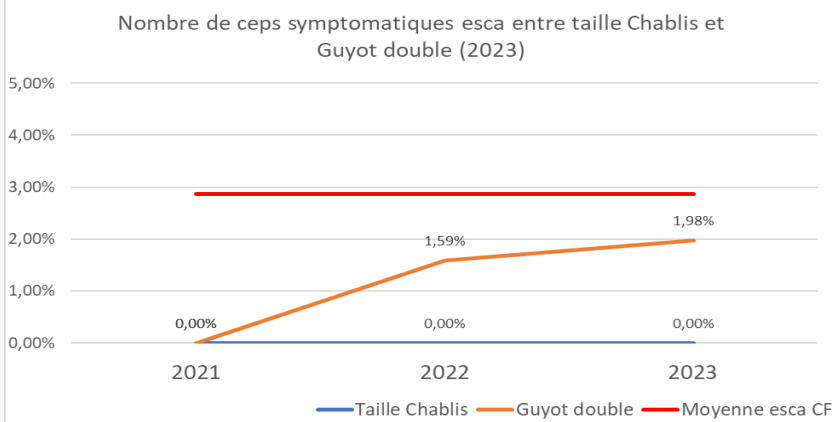
Le suivi des symptômes d'esca est annuel et voici les premiers résultats. De nombreuses années sont nécessaires pour confirmer ou non la tendance sur 3 millésimes.

Cette année, nous avons fait des pesées de vendanges comparatives dont voici les résultats.

Cette taille chablis a aussi des contraintes (proximité du sol, temps de taille, fil de souche supplémentaire).

Merci au Clos Cristal et à la Cave Robert et Marcel pour la mise en place de l'essai.

A suivre...



## Nos expérimentations



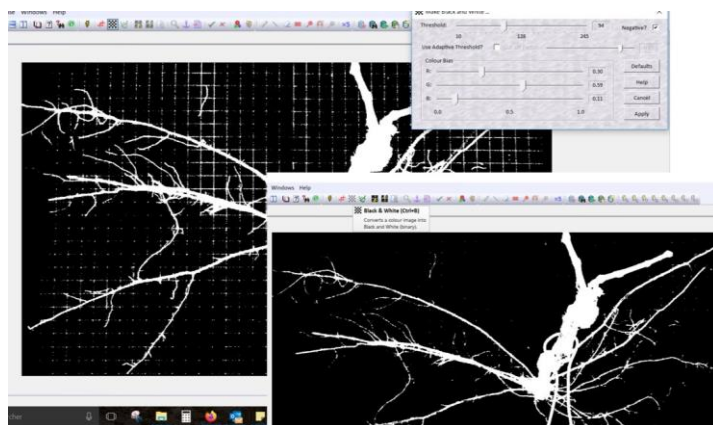
### PEPVITIBIO (2021-2025)

Financiers	Partenaire	Nombre de site et cépages	Thématique
CASDAR	Chambre d'Agriculture 84,11, 33,64,83, GRAB, ADABIO, Bio Grand Est, Bio Nouvelle Aquitaine, Lycée de Carpentras et 10 pépiniéristes	Pépinière Viaud	Production de plants de vigne bio

### Résultats 2022-2023

De nombreuses expérimentations sont en place dans le projet Pepvitibio :

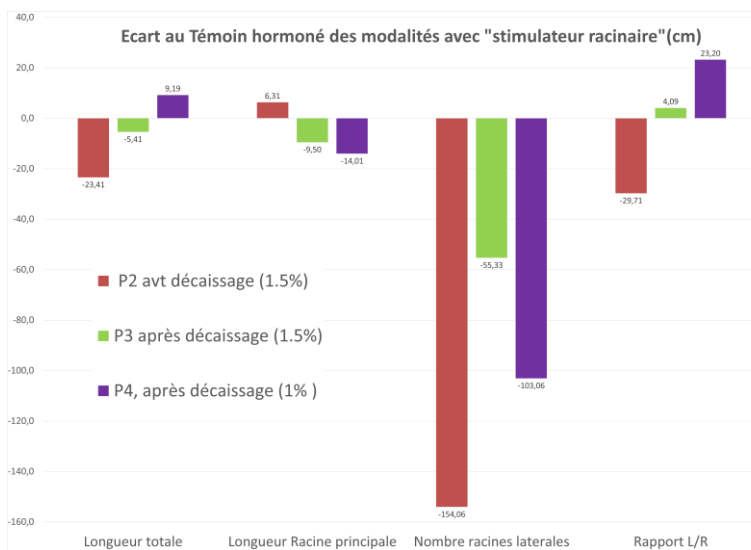
- Essais sur la paraffine biologique,
- Essais sur les différences entre un paillage par bâche / sans paillage,
- Comparaison de différentes techniques de palissage pour les vignes mères de portes greffes,
- Essais d'un stimulateur racinaire sur les greffé-soudés.



Voici un résultat concernant l'utilisation d'un stimulateur racinaire utilisable en agriculture biologique.

Après tri des plants, photographies des racines et analyses d'image, nous avons mis en place plusieurs modalités : pourcentage du stimulateur (1 et 1,5%) et la période de trempage des talons. Le graphique ci-contre montre que la modalité en violet à 1% après décaissage (période faisant suite à la stratification des plants en chambre chaude pour favoriser la soudure de la greffe) semble la plus pertinente dans les conditions de nos essais.

Plus largement, d'après Carrere (2022)\* la qualité d'un plant de vigne est corrélée à plusieurs facteurs : la résistance mécanique au test du coup de pouce, **la qualité de l'enracinement du talon du plant** (nombreuses racines sur toute sa périphérie) et la longueur de la pousse lignifiée en pépinière.




\*Carrere et al (2022) Evaluation of criteria to assist the selection of good quality grafted grapevines prior to their commercialisation. OenoOne

Pour en savoir plus sur le projet PEPVITIBIO, cliquer sur l'image ci-contre :

## Nos expérimentations

### COCOSOL (2020-2023)

Financeurs	Partenaires	Nombre de site et cépages	Thématique
	Porteur du projet : Chambre d'Agriculture des Pays-de-la-Loire Viticulture : ATV49, PRE du lycée de Montreuil Bellay Ornement : Astredhor; Angers PPAM : Iteipmai, Chemillé	3 parcelles de Cabernet franc Cersay (limons profonds hydromorphes), Courchamps (sables) et Cizay-la-Madeleine (argiles lourdes)	Alternatives au désherbage du cavaillon par l'installation de couvre-sols

Depuis 2013, l'ATV49 a testé 10 plantes couvre-sol et 2 types de paillages sur huit parcelles différentes. L'objectif premier étant de les tester comme alternative au désherbage chimique et/ou mécanique.

Les espèces végétales ont été sélectionnées sur des critères de bon pouvoir de recouvrement et de faibles besoins en eau et en azote.

Pour le **recouvrement**, les résultats sont **hétérogènes** aussi bien au niveau **spatial** qu'au niveau **temporel**. En effet, selon les espèces, il peut être hétérogène d'une placette à une autre et également varier dans le temps avec des installations plus ou moins rapides et des disparitions plus ou moins précoces.

Les deux premières années, des modalités enherbées sur la **totalité de la surface** ont été testées mais rapidement abandonnées en raison de la **trop forte concurrence** constatée.

L'**enherbement des cavaillons** semé et/ou spontané (si le couvert semé n'est pas suffisamment couvrant), engendre aussi une **concurrence**. Elle est significative à partir de la troisième ou la **quatrième année**. Pour la modalité la plus concurrentielle, une chute de rendements allant jusqu'à 40% a été observée, et ce, même en travaillant tous les inter-rangs.

Les résultats pour les **paillages** sont plus **encourageants**, une épaisseur de 20 cm permet de **contrôler efficacement les adventices**.

températures mettent en évidence un réel **intérêt** des paillages pour **retarder la contrainte hydrique** et tamponner les à-coups de températures.

Pour tous les couvre-sols, couverts ou paillage, en dehors de la question de la réussite la question de l'approvisionnement et du coût constitue un frein à la généralisation de ces techniques.



de gauche à droite : paille de blé, thym longicaulis, fragments de miscanthus

Des analyses **microbiennes** ont été réalisées la dernière année. La **biomasse** microbienne est significativement **plus élevée** pour la modalité paillage de **miscanthus**. Elle est plus **faible** dans la modalité **thym longicaulis** qui a également un pH plus faible. La modalité paillage avec de la paille de blé est similaire au niveau biomasse microbienne au témoin bien que le pourcentage de carbone soit plus élevé.


Une [fiche](#) reprenant les principaux résultats est disponible en cliquant sur le lien.

Nous vous proposons également une [vidéo sur la production de miscanthus](#).



## Nos expérimentations

### GOÛT DE SOURIS (2020-2023)

Financeurs	Partenaires	Objectifs
	<p>Porteur du projet : Institut Français de la Vigne et du vin</p> <p>Orchidées Maisons de Vin ; CAB et Chambre d'Agriculture Pays-de-la-Loire</p>	<p>Le défaut « goût de souris » : caractérisation du défaut sur vins altérés, étude des itinéraires de vinification, proposition de méthodes préventives et curatives.</p>

#### Résultats 2022-2023

Deux réunions à destination des techniciens ont été organisées par InterLoire les 21 et 22 juin 2023 avec dégustation de vins « sourissés ».

#### Bilan du projet


C'est la **première fois** qu'un essai à grande échelle cherchant à lier la dégustation et l'analyse des marqueurs des composés responsables du goût de souris est réalisé. L'apparition du goût de souris (ATHP, ETHP et APY) est souvent liée à d'autres défauts (phénols volatils, piqûre lactique, amines biogènes) avec **certains itinéraires plus risqués que d'autres**. Il est **préférable de**

**travailler en préventif plutôt qu'en curatif** même si certains produits œnologiques (LSI, PVPP) peuvent être une solution en curatif afin d'éviter d'ajouter de l'anhydride sulfureux (SO<sub>2</sub>), non compatible avec les pratiques œnologiques actuelles et futures.

Le projet a permis en outre de **sensibiliser au goût de souris les techniciens viticoles et les principaux concernés que sont les vignerons** via de multiples ateliers, renforçant la vigilance et la lutte contre ce défaut.

Pour s'entraîner à la reconnaissance du goût de souris, consulter cet [article](#).

### ÉTUDE ANJOU ROUGE (2023-2026)

Financeurs	Partenaires	Objectifs
	<p>Coordinateur : IFV</p> <p>Partenaires : ESA d'Angers, Chambre d'Agriculture des Pays-de-la-Loire, Fédération viticole d'Anjou-Saumur</p>	<p>Potentialités et contraintes du cépage Grolleau pour des vinifications en rouge ; intérêts et limites de son utilisation en Anjou rouge</p>

#### Bilan de projet

Ce projet part notamment de la **volonté de la profession d'orienter** sa production d'Anjou rouge sur un vin rond et fruité, en complément des Anjou villages. Au-delà des différents itinéraires techniques pour travailler le Cabernet franc en ce sens, **l'ajout de Grolleau dans les Anjou rouge** est une solution que la profession souhaite mettre en œuvre (sachant que le Grolleau était autorisé déjà au niveau de 10 %).

Dans le cadre de ce projet qui regroupe

différents partenaires, l'ATV49 a pour mission **l'évaluation de la variabilité de la maturité du Grolleau en Anjou**, dans différentes conditions pédoclimatiques, et pour différents modes de conduite.

## La vie des groupes

### Groupes de progrès

#### Groupe viticulture bio

Le groupe réunit une douzaine de vignerons dans l'objectif d'échanger entre viticulteurs bio et de se perfectionner sur des préoccupations techniques communes.

Cette année, les thématiques de l'**éco-pâturage** et du **semis d'engrais verts** ont été abordées.

Les viticulteurs du groupe étant intéressés par la possibilité de faire pâturer leurs vignes l'hiver, des échanges avec Clémence ROBSON, animatrice CIVAM 49, un groupe d'éleveurs en recherche de surfaces additionnelles et Simon LOGERAIS, chargé de mission biodiversité et agroécologie à la chambre d'agriculture ont permis de déboucher sur une réunion en début d'année. Quelques viticulteurs ne se doutaient pas que les éleveurs pratiquant le viti-pastoralisme étaient aussi nombreux sur le secteur. Les intérêts sont multiples et réciproques : économie d'un passage pour gérer les couverts sur le rang, complémentarité de pâturage pour l'éleveur, permet de casser la routine et de créer du lien. La journée s'est terminée par une visite chez un vigneron pratiquant l'éco-pâturage.

Au cours du mois de mai, une deuxième réunion, sur le thème des engrais verts, a permis la rencontre entre vignerons désireux de développer la pratique et des fournisseurs de semences. Ces derniers ont pu faire part de leurs retours d'expériences (itinéraire technique, choix des espèces, restitutions potentielles) et de la possibilité de fournir des graines bios aux vignerons intéressés.



Visite d'une parcelle pâturée : à droite les rangs sont tondus à ras jusqu'à la veille de la visite. On peut voir le niveau de l'enherbement dans le nouveau parc, à gauche sur la photo



Enherbement 8 jours après le départ des moutons



Féveroles qui, une fois moissonnées, fourniront en graines fin août les vignerons du groupe qui souhaitent semer

Nous remercions le **Syndicat Layon-Aubance-Louets** pour son soutien financier.





## La vie des groupes

### Groupes de progrès

#### ClimatVeg 1.5 Viti

Le groupe lancé fin 2020 rassemble des vignerons autour de la thématique de l'adaptation au changement climatique. Le projet ClimatVeg est financé par le **Conseil Régional Pays de la Loire**. Les partenaires du projet sont le CNRS LEGT de Rennes et l'IFV.

Plusieurs échanges techniques ont eu lieu notamment sur la lutte antigel, sur le matériel végétal et l'agroforesterie. **L'objectif est de développer et d'évaluer des leviers et trajectoires d'adaptation face au changement climatique en systèmes viticoles.**

Une première restitution concernant nos évaluations de leviers 2022 a eu lieu au SIVAL 2023 lors de la **Conférence Adaptation au changement climatique en viticulture** : <https://online.sival-angers.com/event/sival-2023/planning/UGxhbm5pbmdfMTEwOTk5Mw==>

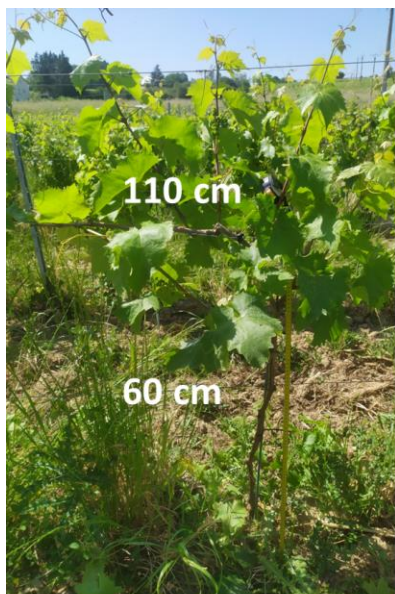
Vous trouverez sur la vidéo les témoignages des vignerons du groupe ClimatVeg (cliquer sur la photo du haut):



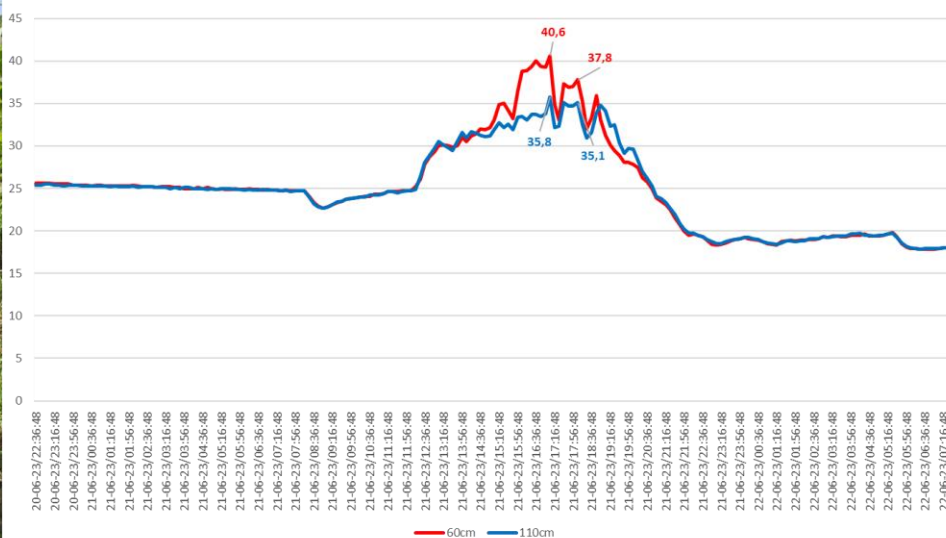
En 2023, nous avons évalué de nombreuses méthodes de lutte antigel, suivi des parcelles avec plusieurs porte-greffes tolérants à la sécheresse, ou augmenté la hauteur du tronc.

Voici un résultat lors du coup de chaud du mois de juin (graphique ci-dessous), **une différence de température de 3 à 5°C est enregistrée entre des vignes au tronc ramifié à 60 cm et 110cm**. Le suivi de ce paramètre va se poursuivre en 2024 pour densifier cette mesure ponctuelle.

A noter que nous accueillons une stagiaire en 2024 pour suivre une expérimentation couverts végétaux et risque gel sur 2 parcelles et l'impact économique des leviers d'adaptation.



Température enregistrée à 60 cm et 110 cm (juin 2023)



Parole de viticulteur



« Climatveg a été un moyen de prendre du recul sur nos modes de culture de la vigne et de leur impact face aux risques climatiques. Les échanges avec les autres vignerons du groupe sont d'une très grande richesse car en communiquant nos réussites et échecs, cela permet d'aller plus vite ensemble dans l'adaptation. Des projets d'installation de vignes et de modes de conduites ont été mis en place sur différents vignobles, ce sont des projets sur le long terme, chose qui est très rare dans nos systèmes. »

**Amaury Chartier, Chef de culture Domaine Belargus**

## La vie des groupes

### Collectif HVE

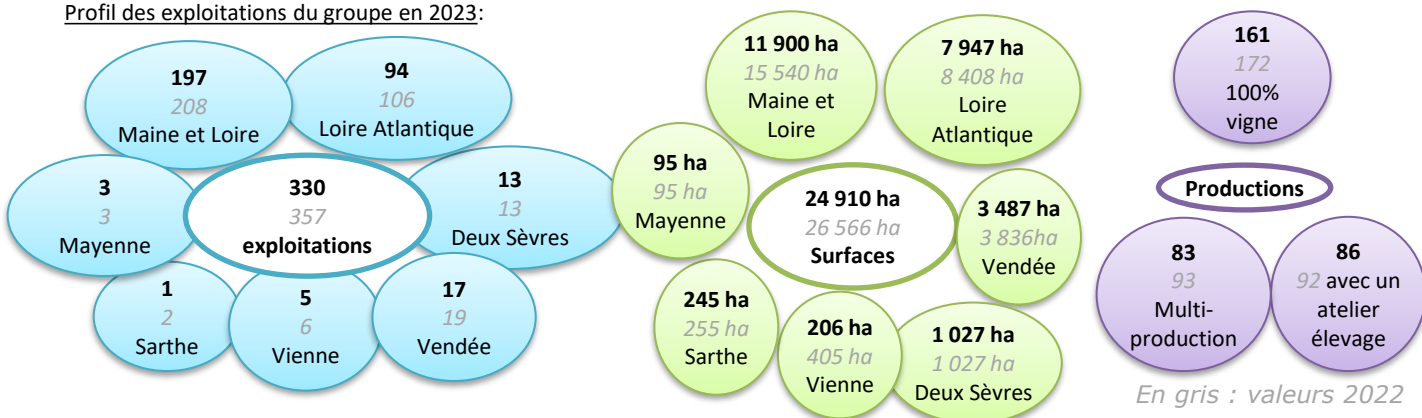
Depuis 2019, la Chambre d'agriculture Pays de la Loire accompagne dans un cadre collectif les agriculteurs souhaitant être certifiés HVE.

La quasi-totalité des exploitations ont pu tester le **nouveau cahier des charges** dont

l'application sera prochainement obligatoire.

Un groupe de **330 exploitations** a été présenté à l'audit de juillet 2023 sur **l'ancien cahier des charges**.

Profil des exploitations du groupe en 2023:



### Groupes DEPHY ECOPHYTO

Le dispositif DEPHY ECOPHYTO est co-piloté par les ministères de l'agriculture et de l'environnement. L'animation des groupes est financée par l'Office Français de Biodiversité (OFB) via des fonds issus de la redevance pollution diffuse.

#### Groupe Anjou-Saumur

Ce groupe créé en 2011, réunit aujourd'hui 10 viticulteurs, situés en majorité sur le bassin versant du Layon et de l'Aubance. Le groupe a mis en place un projet collectif qui repose sur une approche système de réflexion avant la plantation pour d'une part, sécuriser l'objectif de rendement du vigneron et d'autre part, réduire la vulnérabilité de la parcelle aux maladies et ravageurs. Le groupe a été renouvelé en 2022 avec l'objectif de communiquer largement pour valoriser les pratiques déjà acquises. Des projets d'agroforesterie et de diversification sont suivis sur le groupe.

- Au cours de la période de croissance de la vigne, il y a eu des réunions téléphoniques hebdomadaires, afin que les membres du groupe puissent échanger sur la situation de la semaine à venir, le positionnement des

traitements ainsi que sur d'autres thématiques, comme la gestion du gel.

- Une intervention a été organisée pour amorcer le travail de communication des pratiques par un professionnel des techniques de communication. Ce travail sera poursuivi l'année prochaine.

Vous pouvez retrouver les informations du groupe sur sa page web du site ECOPHYTOPIC :

<https://ecophytopic.fr/dephy/groupe-dephy-viticulture-anjou>





## La vie des groupes

### Groupes DEPHY ECOPHYTO

#### Groupe Saumur – Robert & Marcel

Le groupe s'est réengagé pour 5 ans avec 7 viticulteurs historiques, rejoints par 5 nouveaux. Ce groupe de **12 viticulteurs continuent d'échanger** sur leurs pratiques au cours de rencontres en présentiel, appels et WhatsApp.

Au cours de la période de croissance de la vigne, il y a eu des réunions téléphoniques hebdomadaires, afin que les membres du groupe puissent **échanger sur la situation** de la semaine et celle à venir : le **positionnement des traitements et le travail du sol**, par exemple.

Une étude a été mise en place chez 3 exploitations sur **l'impact du changement de pratiques** d'un point de vue :

- **environnemental** : consommation en fioul (l/ha), temps (h/ha), diagnostic carbone, analyse du cycle de vie,
- **économique** : coût (€/ha),
- **sociétal**

Sur 2 exploitations engagées dans le groupe depuis 2016, l'objectif était de faire un **état des lieux des impacts entre [2014-2015-2016] et [2020-2021-2022]**. Les leviers mis en place étaient par exemple : **arrêt des CMR, arrêt du désherbage chimique**, arrêt de **l'effeuillage** et modification de la **fertilisation**.

La 3<sup>ème</sup> exploitation a rejoint le groupe en 2021, l'étude a porté sur une **projection** : quels seront les impacts si le passage de désherbage post levée est remplacé par du **travail mécanique, diminution de la surface** sous le cavaillon **désherbée** et mise en place d'**engrais vert**.

Au-delà de la diffusion des résultats obtenus, l'objectif est d'**élargir cet accompagnement** chez d'autres exploitations viticoles appartenant ou non à un groupe.

Le 27 juin dernier, les viticulteurs du groupe ont pu se réunir au lycée viticole Edgar Pisani à Montreuil-Bellay afin de discuter sur les **premiers résultats de l'étude**. Dans un second temps, ils ont pu **visiter l'essai DIVERVITI** mis en place dans le cadre de DEPHY expé. Ce projet propose de mettre en place des systèmes de culture viticoles agro-écologiques intégrant d'autres espèces végétales afin de favoriser les équilibres parcellaires au niveau du sol et les régulations biologiques.

Vous pouvez retrouver les informations sur le site ECOPHYTOPIC au lien suivant :

Projet Diverviti :

<https://ecophytopic.fr/dephy/concevoir-son-systeme/projet-diverviti>

Projet Diverviti-site de Montreuil :

<https://ecophytopic.fr/dephy/concevoir-son-systeme/site-pri-montreuil-bellay-diverviti>

Groupe Saumur-Robert et Marcel :

<https://ecophytopic.fr/dephy/conception-de-systeme-de-culture/ferme-dephy-saumur>



## La vie des groupes

### Groupes 30 000 ECOPHYTO

L'animation de ces groupes est financée par des fonds de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne issus du plan Ecophyto. Le dispositif 30 000 doit permettre de faire profiter à un maximum de producteurs de la dynamique d'évolution des pratiques favorisées dans les groupes DEPHY.

#### Groupe des côteaux de l'Argenton et du Thouet

Ce groupe, constitué en 2017, rassemble 13 domaines viticoles du Nord 79. 12 exploitations sont en viticulture raisonnée et 3 en viticulture biologique partielle ou complète. Il bénéficie de co-financements de la Chambre d'agriculture Pays de Loire et de la Communauté de communes du Thouarsais.

Le groupe s'est réuni à plusieurs reprises en 2023:

En début d'année autour de 2 thématiques, le bilan carbone des exploitations viticoles et la vie biologique des sols avec commentaires de fosses pédologiques sur des parcelles du groupe.

En avril, une réunion de lancement de campagne a permis de faire le point sur les stratégies de gestion de l'herbe et de protection de la vigne. C'est aussi l'occasion



de retravailler les OAD utilisés par le groupe en cours de saison.

Enfin, une dernière rencontre a lieu en décembre avec des démonstrations de matériels: robot Naio et Actisol Stell'air.

Ces rencontres conviviales et techniques du groupe sont complétées en saison par des réunions téléphoniques hebdomadaires permettant d'échanger en temps réel sur les stratégies de protection. Le groupe s'appuie sur les stations météo et sur les OAD utilisés par le groupe.

Les perspectives sont de poursuivre ces travaux et d'entamer un nouveau chantier sur la maîtrise des coûts de production et l'organisation du travail.



## La vie des groupes

### Groupes 30 000 ECOPHYTO

#### Groupe du haut Layon

Ce groupe réunit 12 viticulteurs situés aux alentours de la commune des Verchers-sur-Layon, avec pour objectif général de limiter les traitements phytosanitaires via l'utilisation de techniques innovantes.

Cette année, une demi-journée a été organisée en février chez un membre du groupe afin d'échanger sur les couverts végétaux. Perrine Dubois, conseillère viticulture spécialisée sol à la Chambre d'Agriculture, est intervenue pour expliquer la méthode des engrais verts: implantation, choix des espèces, dose, destruction, etc. Des prélèvements de biomasse avaient également été effectués en amont selon la méthode MERCI, pour évaluer l'azote restitué du couvert au sol. Les résultats ont montré des variabilités inter-parcellaire, liées à la date de semis. Selon le niveau de développement de la biomasse: la part d'azote restituée en 2023 varie entre 15 et 4 unités d'N/ha.

Lors de cet après-midi, une démonstration du skiterre a aussi été réalisée. Cet outil de travail du sol superficiel permet de désherber deux ½ cavallons. Il peut être utilisé en complément de désherbage chimique ou en stratégie 0 herbicide, combiné à d'autres passages et/ou d'autres outils au cours de la campagne.



### Groupes 30 000 émergeant

#### Groupe sol

Une dizaine de vigneronnes réparties sur l'ensemble de l'Anjou-Saumur vont échanger et travailler sur le thème du sol. Leur point commun est leur motivation à apporter de la **durabilité dans leurs pratiques de gestion du sol**.

Certains ont des grandes cultures, d'autres font aussi de l'élevage et un domaine s'est diversifié avec une activité de maraîchage. Ils ont été recrutés pour cette mixité de compétences afin de mélanger les savoirs.

Le **recrutement est encore ouvert**, tous les vigneronnes sont bienvenus quel que soit leur mode de conduite : bio et/ou biodynamie et/ou raisonnée. **La seule règle est le respect de l'autre et la bienveillance.**

Après un recueil des attentes individuelles réalisé cet hiver, une réunion va permettre de formaliser la thématique du groupe et le programme des prochaines années.

Des réunions d'échanges, des formations, des essais dans les parcelles, des voyages pourront rythmer ce projet.



Combinaison d'outils pour, en un seul passage gérer l'inter-rang, les cavallons et rogner. Domaine des 2-Moulins.



## Les journées techniques

### **Optimiser sa stratégie de protection vis-à-vis de l'oïdium, 13 avril**

Vous avez été nombreux à venir échanger et vous informer le 13 avril 2023 à 14h30 au Château de Pimpéan à Grézillé. Une cinquantaine de producteurs ont participé à cet évènement, merci à eux!

Cette journée s'est déroulée en 2 parties.

D'abord, Nicolas Constant de l'IFV, sur la base de son expérience dans les vignobles méditerranéens nous a rappelé les fondamentaux et les clés pour bien gérer l'oïdium. Après être revenu sur le cycle et les facteurs favorisant l'oïdium, Nicolas Constant est revenu sur les préconisations indispensables pour bien le contrôler.

Ensuite, dans les vignes, nous avons proposé un focus sur l'utilisation et le réglage de la poudreuse. Gérard BESNIER, spécialiste agromachinisme à la Chambre d'Agriculture Pays de Loire, a présenté les différents modèles de poudreuses existantes. Il a également pu transmettre des astuces de réglage et de préparation de la pulvérisation.

Cette demi-journée a bénéficié du financement du Syndicat Layon Aubance Louets dans le cadre du contrat territorial.



## Les journées techniques

### S'adapter au changement climatique

Au Domaine des deux Moulins à Juigné s'est tenue une journée sur la thématique du changement climatique. Cette journée s'inscrit dans le projet financé par la région Pays de la Loire : ClimatVeg.

Ci-dessous les contenus présentés sont accessibles en scannant le QR code ainsi que 2 vidéos sur le travail des inter-rangs :

Différents ateliers ont été proposés dans les vignes et des outils en démonstration ont tourné. Retrouvez 2 vidéos de destructions partielles des inter-rangs ainsi que des astuces pour limiter le coût énergétique des interventions mécaniques en bas de page (cliquez sur les images).

#### S'adapter au changement climatique Jeudi 6 juillet domaine des 2 moulins (Juigné)



#### Evolution

Phénologique :

Porte-greffe :

Lutte anti-gel :

Haie foliaire :

Bon diag Carbone

Recyl'Eau



<https://eqrc.o.de/a/G0s2F4>

<https://eqrco.de/a/Abl5Rp>

<https://eqrc.o.de/a/Po3y6w>

<https://eqrco.de/a/qPF1Hy>

<https://eqrco.de/a/kSZk66>

<https://eqrco.de/a/dQsZ8j>



**Optimiser la consommation en GNR**

4:14

Détruire les couverts végétaux en viticulture en limitant le coût énergétique de l'intervention

Aucune vue • il y a 3 jours



Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Conseils de Gérard Besnier, expert machinisme à la Chambre d'agriculture Pays de la Loire. Journée technique organisée dans ...

Nouveau



**La destruction partielle de l'herbe dans l'inter-rang en viticulture**

3:23

Perturber régulièrement l'enherbement pour diminuer la concurrence de l'herbe vis de l'eau

59 vues • il y a 10 jours



Chambre d'agriculture Pays de la Loire

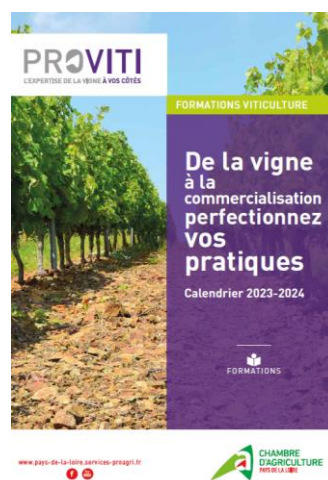
Démonstration de différents matériels de destruction partielle de l'herbe dans l'inter-rang en viticulture. Journée techn

## **Notre activité formation**

En 2023, nous avons accueilli 344 vignerons et salariés d'exploitations viticoles au cours de nos 13 thématiques de formation. Vous trouverez ci-dessous le détail des thématiques et le nombre d'inscrits :

<b>Nom de la formation</b>	<b>Nombre de sessions</b>	<b>Nombre de participants</b>
<b>Santé et sécurité au travail</b>	1	12
<b>Réussir ses plantations (PCAE)</b>	1	10
<b>Cureter et sauver ses ceps</b>	1	4
<b>Passeport vers la Haute Valeur Environnementale (PCAE)</b>	2	14
<b>HVE – Nouvelles exigences</b>	20	216
<b>Perfectionnement à la Biodynamie</b>	1	8
<b>Planter un couvert</b>	1	14
<b>Approfondissement Mes P@rcelles</b>	1	4
<b>Alternatives au désherbage chimique par le raisonnement du travail du sol (PCAE)</b>	1	15
<b>Anglais viticole</b>	2	15
<b>Utiliser les extraits végétaux et s'initier à la Biodynamie (PCAE)</b>	1	14
<b>Prévenir les maladies du bois par la taille « Guyot Poussard »</b>	1	9
<b>Augmenter la fertilité de ses sols : raisonner les apports et planter un couvert adapté à ses objectifs (PCAE)</b>	1	9

Retrouvez le catalogue de nos formations en cliquant sur notre catalogue ci-contre :





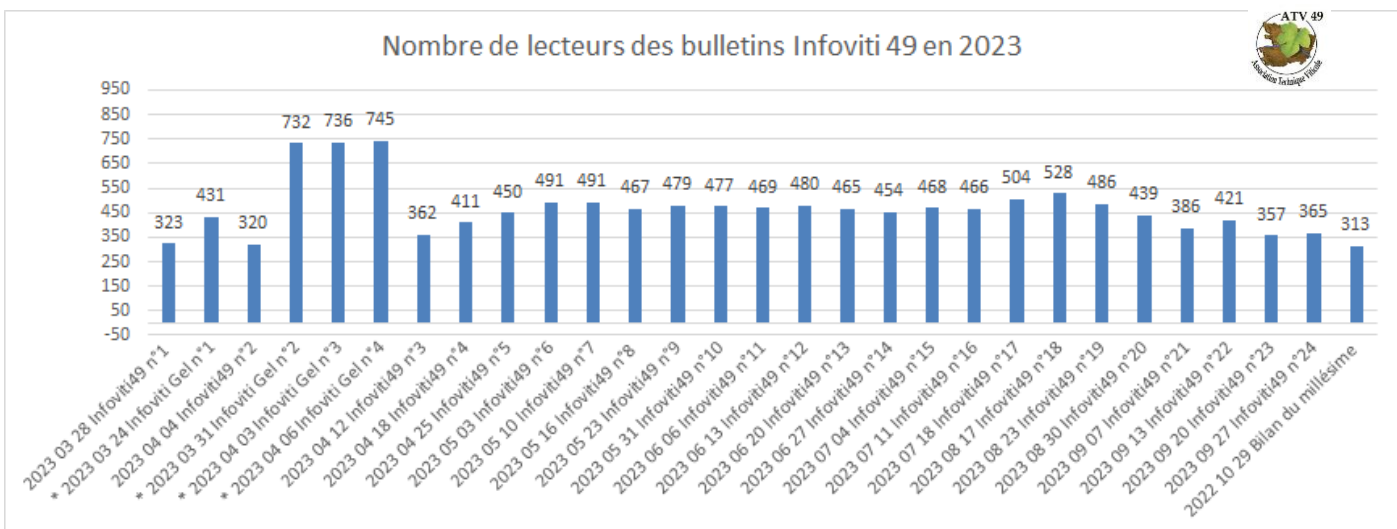
## Statistiques de diffusion du bulletin

En 2023, 24 bulletins ont été rédigés par l'équipe, dont 17 en saison végétative (du débourrement à la véraison), 4 spécifiques Infoviti Gel (répartis du 24 mars au 6 avril), et 7 pour le suivi maturité.

L'ensemble des bulletins a été envoyé à 963 destinataires en moyenne sur la campagne (exceptés les bulletins gel, sur l'ensemble du vignoble 44 et 49). 90% de ces destinataires sont des vignerons ou salariés d'exploitation et les 10% restants sont des partenaires techniques ou institutionnels de l'ATV49.

Le taux de lecture moyen du bulletin sur l'année est de 45%. On remarque un intérêt particulier pour les bulletins des mois de mai et juin, période où la pression parasitaire est la plus forte.

Le graphique ci-dessous illustre la dynamique de lecture du bulletin tout au long de la saison :



Merci pour votre fidélité et à l'année prochaine !



Absente : Brigitte Grolleau, assistante de l'équipe viticulture

 **RETROUVEZ TOUS NOS BULLETINS ET FICHES TECHNIQUES SUR LE SITE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE.**  
Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

## Notre équipe

<b>Guillaume Gastaldi</b> Responsable du pôle viticulture	06.24.89.02.70	<a href="mailto:guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr">guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr</a>
<b>Brigitte Grolleau</b> Assistante de l'équipe viticulture	02.49.18.78.14	<a href="mailto:brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr">brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr</a>
<b>Thomas Chassaing</b> Viticulture et climat	06.71.57.80.35	<a href="mailto:thomas.chassaing@pl.chambagri.fr">thomas.chassaing@pl.chambagri.fr</a>
<b>Antoine Cuegniet</b> Viticulture biologique et biodynamique	07.86.43.03.38	<a href="mailto:antoine.cuegniet@pl.chambagri.fr">antoine.cuegniet@pl.chambagri.fr</a>
<b>Camille Domec-Moulié</b> Viticulture et environnement	06.23.40.55.91	<a href="mailto:camille.domec-moulie@pl.chambagri.fr">camille.domec-moulie@pl.chambagri.fr</a>
<b>Perrine Dubois</b> Viticulture et sol	06.83.89.85.39	<a href="mailto:perrine.dubois@pl.chambagri.fr">perrine.dubois@pl.chambagri.fr</a>
<b>Marie Esmiller</b> Viticulture et œnologie	06.26.72.69.18	<a href="mailto:marie.esmiller@pl.chambagri.fr">marie.esmiller@pl.chambagri.fr</a>
<b>Cécile Moulis</b> Viticulture et environnement	06.28.91.71.25	<a href="mailto:cecile.moulis@pl.chambagri.fr">cecile.moulis@pl.chambagri.fr</a>

## Nos partenaires



## Informations réglementaires

*Base d'observations : parcelles situées en Maine-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres et utilisation des observations du [Bulletin de santé du végétal](#) consultable gratuitement.*

*La Chambre d'Agriculture Pays de la Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par la Chambre d'agriculture France. Adresse : BP 70510, 9 Rue André Brouard, 49105 Angers.*

*Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire est*

*assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire.*

*Retrouvez Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur [le site de l'ANSES](#).*

*Retrouvez la liste des produits NODU vert biocontrôle sur [le site Ecophytoic](#).*

*Attention : Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent*